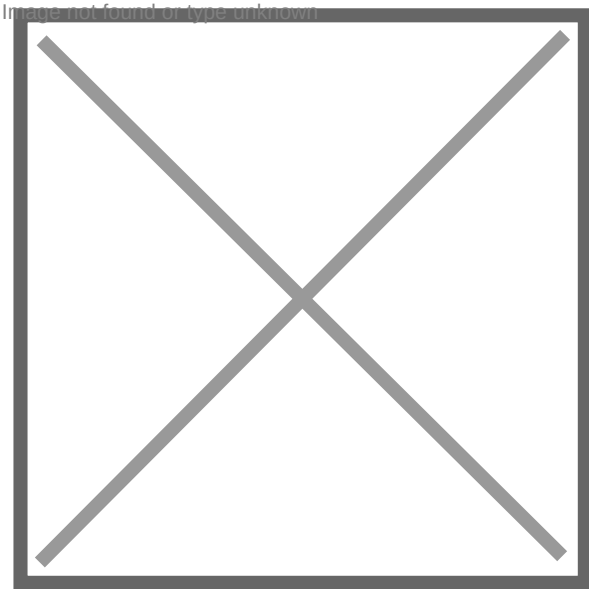




La constitution des sociétés

Par **kia**, le **14/11/2008** à **14:31**

cas pratique
Monsieur Zed exploite avec succès un commerce de matériels informatiques.
Plusieurs amis de Zed, passionnés d'informatique, le poussent à étendre ses activités et à travailler avec eux.
Zed pense à mettre son fonds de commerce en société.
Comme il revient des vacances, il n'y a ni stock de marchandises, ni créances, ni dettes. Les éléments incorporels du fonds sont estimés à 500 000 F CFA.
Zed dispose d'une économie de 400 000 F CFA qu'il utilisera pour acheter un local qu'il pense apporter à leur future société.
Ibra, professeur de son état, apporterait à la future société un brevet permettant la fabrication de certaines fournitures informatiques sur place. Idi et Ben, étudiants à l'université, réaliseraient chacun un apport de 100 000 F CFA.
Zed et ses amis hésitent entre les différentes formes de société commerciale.
Zed vous demande de leur conseiller la forme de société qui correspondrait le mieux à leur situation. Il profite de cette visite pour vous poser les questions suivantes:
- a-t-il intérêt à se mettre en société avec ses amis Ibra, Idi, Ben?
- quelle doit être la forme des statuts de leur future société?
- quelles sont les différences entre la société en formation et une société de création faite et comment passe-t-on de l'une de ces sociétés à l'autre?
- quels intérêts Zed et ses amis ont-ils à immatriculer leurs sociétés?